

M. de Roucy communique ensuite un passage des lettres de Levasseur, historien de Noyon, qui décrit les emblèmes de plusieurs nations ou provinces et donne notamment à la Picardie un *chien blanc* (cynosarges). Il n'a vu nulle part d'indication analogue. M. de Marsy demande s'il n'y aurait pas incorrection dans le texte de Levasseur et s'il n'a pas voulu parler d'un *cygne blanc*. Le cygne figure dans les armes du Boulonnais que l'on a souvent confondu avec la Picardie dont il faisait partie ; et chacun a encore présente à la mémoire la légende du *Chevalier au Cygne*, l'ancêtre fabuleux de Godefroy de Bouillon (1).

M. Cauchemé place sous les yeux de ses collègues un certain nombre de dessins lithographiés qu'il a exécutés pour le second fascicule de la Société et qui représentent des objets trouvés dans les fouilles de Gury (2). M. de Marsy signale quelques noms de Compiègnois qui pourraient fournir le sujet d'études biographiques et littéraires tels sont : Magne de Saint-Aubin, auteur dramatique ; Barthélemy de Bienville, historiographe de France ; Nepveu, chirurgien ; Louis Dour, d'Attichy, historien des Minimes, etc., etc.

M. Méresse communique le résultat de ses recherches sur les Mazarinades imprimées à Compiègne, ou qui se rattachent à l'histoire locale. Il commence par esquisser le tableau de Compiègne à l'époque de la Fronde et rappelle la fécondité des écrivains de cette période. Les pamphlets et autres pièces qui furent imprimés alors dépassent 8,000. Leur esprit varie suivant leur date. Ce ne sont d'abord que des satires touchant aux intérêts généraux, plus tard elles deviennent menteuses, cyniques et renferment surtout des attaques dirigées contre la personne de Mazarin et celle de la jeune reine. M. Méresse

(1) Voir Dissertation sur les armes de Jérusalem de Du Cange, publiée par A. de Marsy, *Revue nobiliaire*, 1868.

(2) *Bulletin de la Société*. Tome 1^{er}, 10 planches à la fin du 2^e fascicule.

s'occupe ensuite des Mazarinades compiégnoises ; il les décrit soit d'après l'ouvrage de Moreau, soit d'après les exemplaires originaux qu'il possède, et fait passer successivement le *Panegyrique royal*, la *Harangue royale* et sa *Réponse*, la *Harangue du cardinal de Retz*, et d'autres pièces imprimées de 1649 à 1652 (1). La dernière qu'il signale est imprimée en un patois picard qui ressemble surtout à la langue flamande du Nord. C'est un dialogue entre trois paysans dont un raconte ce qu'il a vu à Compiègne ; il décrit l'arrivée de Mazarin et tout à coup s'arrête, effrayé, n'osant continuer à parler ainsi politique. M. Rendu veut bien donner lecture de cette dernière pièce.

M. l'abbé Gordière signale un certain nombre de points sur lesquels il se trouve en désaccord avec M. Pécoul au sujet des conciles de Compiègne et donne en même temps des renseignements qui permettent de préciser davantage la date de quelques-unes de ces réunions.

M. Bottier donne lecture d'un fragment d'un travail sur l'histoire de la justice en France. Le chapitre qu'il choisit est relatif au Bailliage de Senlis et à la justice à Compiègne. Il retrace les réformes judiciaires apportées par les différents rois de France, l'établissement des baillis et des prévôts royaux, les difficultés presque insurmontables résultant du conflit des juridictions parallèles ou rivales ; il montre le prévôt de la ville et le prévôt forain partageant l'exercice de la justice avec le lieutenant du bailli de Senlis et la justice ecclésiastique de Saint-Corneille ; et rappelle l'organisation des assises dans lesquelles étaient portés les appels de ces différentes juridictions. Il suit ensuite les diverses phases de l'organisation judiciaire depuis l'établissement à Compiègne d'un bailliage royal. En termi-

(1) Voir la note sur l'imprimerie de Julien Courant. *Bulletin de la Société*. Tome 1^{er}, p. 50.